

financement et de l'expertise privés pour pallier la rareté croissante des ressources publiques. Il s'accompagne d'une marge de manœuvre plus importante laissée aux autorités de gestion qui, contrairement à la programmation 2007-2013, peuvent utiliser les instruments financiers en rapport à tous les objectifs thématiques couverts par les PO.

La grande majorité des PO régionaux FEDER-FSE 2014-2020 prévoit l'utilisation des instruments financiers, en particulier pour les objectifs thématiques 1, 3 et 4 et sous diverses formes : prises de participation en capital (capital-investissement, fonds de transmission, fonds de création, tiers financement/investissement, fonds de maturation, fonds de capital-amorçage, fonds de capital-risque, fonds de capital-développement), prêts (fonds de prêt, prêts à taux zéro, prêts préférentiels, prêts participatifs, prêts d'honneur, fonds de micro-crédit, avances remboursables, prêts à taux bonifiés), garanties et autres (plateforme de crowdfunding, outil financier européen, fonds d'acquisition boursière, crédit-bail immobilier, fonds de fonds)<sup>104</sup>.

La nécessité d'atteindre ce public cible implique que les enjeux de synergies entre sources de financement aillent au-delà du seul cadre des fonds structurels. Les objectifs de la Stratégie Europe 2020, largement couplés à ceux de la politique de cohésion pour la période 2014-2020, appellent une meilleure articulation entre les financements thématiques (recherche, innovation et développement, renforcement de la capacité entrepreneuriale, etc.) et les FESI pour soutenir la croissance intelligente, durable et inclusive.

Les deux principaux programmes européens destinés au soutien de l'innovation/recherche, du développement international des entreprises et de la coopération industrielle pour la période 2014-2020, Horizon 2020 (anciennement Programme-cadre de recherche et de développement technologique – PCRD) et COSME (ex – Programme-cadre pour l'innovation et la compétitivité – CIP), participent déjà d'une logique de complémentarité dans l'accompagnement pérenne des entreprises :

- **Horizon 2020** cible de manière spécifique les risques liés à la recherche/innovation pour les PME innovantes dans leur phase de démarrage et d'expansion (faisabilité du projet de recherche et d'innovation, financement et accompagnement vers la commercialisation).
- **COSME** élargit son champ d'intervention à l'ensemble des entreprises dans leur processus de développement sur le marché unique, voire de transmission, notamment via le réseau Enterprise Europe Network (EEN)<sup>105</sup> et appuie l'internationalisation des PME notamment via un guide<sup>106</sup> et un portail d'internationalisation<sup>107</sup>.
- À ces deux programmes majeurs s'ajoute une initiative complémentaire d'Horizon 2020, le **programme EUREKA**, qui s'inscrit davantage dans un fonctionnement *bottom-up* et souple, où l'initiative d'au moins deux entreprises se substitue aux appels à propositions cycliques plus lourds.

© Projet Seed4Start



Projet Seed4Start, sur le territoire de la Grande Région

## ORGANISMES DE FINANCEMENT NATIONAUX ET FONDS DES COLLECTIVITÉS

Si le cadre européen constitue une source non négligeable de financement pour les PME et les actions de développement économique transfrontalier, le cadre national et les collectivités locales ne sont pas en reste par rapport à cet enjeu de développement et de compétitivité pour les entreprises et les territoires. Des réformes ont été récemment mises en œuvre en France afin de renforcer les dispositifs de soutien financier aux PME.

- **Bpifrance** a pour mission d'offrir une réponse coordonnée sous forme de guichet unique aux besoins de financement des entreprises tout au long de leur cycle de vie. L'innovation constitue

<sup>104</sup> Europ'Act, Séminaire de lancement de la programmation des fonds européens 2014-2020, Montpellier, 14 novembre 2014

<sup>105</sup> Commission européenne, *Enabling synergies between European Structural and Investment Funds, Horizon 2020 and other research, innovation and competitiveness-related Union programme*, [http://ec.europa.eu/regional\\_policy/sources/docgener/guides/synergy/synergies\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/regional_policy/sources/docgener/guides/synergy/synergies_en.pdf)

<sup>106</sup> *Practical guide to doing business in Europe*, [http://europa.eu/youreurope/business/index\\_en.htm](http://europa.eu/youreurope/business/index_en.htm)

<sup>107</sup> Portail accessible à l'adresse suivante : <https://webgate.ec.europa.eu/smeip/>